

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE



Association : Ninos de Colombia

Date : 5 avril 2026

Heure : 19:50

Lieu : 23 avenue des morgines, 1213 Onex, Genève

1. Présences

Sont présents en tant que membres fondateurs :

- **M. Frédéric edmond Barbier**, domicilié à 23 avenue des Morgines, 1213 Onex-Genève.
- **M/Mme Luz marina Barbier contreras castillo**, domicilié(e) à 23 avenue des morgines, 1213 Onex- Genève.

L'assemblée nomme **M. Barbier Frédéric edmond** comme président de séance et **M/Mme Luz marina Barbier contreras castillo** comme Trésorière.

2. Ordre du jour

1. Constitution de l'Association et adoption des statuts.
2. Élection des membres du Comité.
3. Droit de signature.
4. Divers.

3. Décisions

3.1. Constitution de l'Association et adoption des statuts

Les personnes présentes décident de constituer une association régie par les articles 60 et suivants du Code Civil Suisse sous le nom de "**Ninos de Colombia**". Le projet de statuts est examiné article par article. L'assemblée adopte les statuts à l'unanimité.

3.2. Élection des membres du Comité

L'assemblée élit les personnes suivantes aux fonctions ci-dessous pour une durée de **[1 ou 2] an(s)**, renouvelable :

- **Président** : Mr Frédéric Edmond Barbier
- **Trésorier/Secrétaire** : M/Mme Luz marina barbier contreras castillo

Les personnes élues acceptent leur fonction.

3.3. Droit de signature

L'assemblée décide que l'Association est engagée valablement à l'égard des tiers par :

- **La signature collective du Président et de la trésorière.**

3.4. Organe de contrôle

Conformément à la loi pour les petites associations, l'assemblée décide de ne pas nommer d'organe de contrôle externe pour le moment, la gestion financière étant supervisée directement par le Comité de direction de Genève et les rapports de la Direction Pays en Colombie.


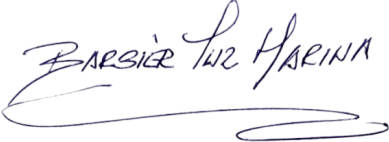
3.5. Divers

Le Président informe que les prochaines étapes sont l'ouverture du compte bancaire à Genève et le début des démarches légales de Martha Contreras Castillo à Bucaramanga pour l'antenne locale.

4. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20:30.

Signatures :

Le Président de séance	La Secrétaire de séance
	
Frédéric Edmond Barbier	Luz marina Barbier Contreras Castillo